Renforcer sa posture et sa pratique de manager de proximité

CATEGORIE: C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification:

Transverse:

- energie
- industrie
- métallurgie
- ingenièrie
- Chimie
- automobile

Code(s) NAF: -

Code(s) NSF: 410z , 413z , 315p

Code(s) ROME: M1402, H1206, H2502, M1302

Formacode: 32032

Date de création de la certification : 01/01/2014

Mots clés: (animation d'équipe), (leadership), accompagnement du changement ,

manager de proximité

Identification

Identifiant: 3392 Version du : 29/05/2018

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation:

Formalisé:

NA

Non formalisé:

- Dans un univers des IEG de plus en plus mouvant, à la croisée des deux grandes transitions du siècle, énergétique et numérique, les managers de proximité doivent accompagner des évolutions fortes, dont le rythme va s'accélérant.
- Dans un univers des IEG de plus en plus mouvant, à la croisée des deux grandes transitions du siècle, énergétique et numérique, les managers de proximité doivent accompagner des évolutions fortes, dont le rythme va s'accélérant.
- L'Anact, au travers de son livre blanc. recommande aux partenaires de la formation continue de promouvoir des approches innovantes, en renouvelant l'offre existante en matière de professionnalisation des managers,

■ Classement de «
Décideurs Magazine »
en 2017 «CSP
Incontournable »

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Se professionnaliser dans sa posture et sa pratique managériale par un cursus approfondi reconnu et validé

Approfondir les fondamentaux du management

Adopter la posture de manager

Manager son équipe en tenant compte de l'évolution de l'activité et de l'environnement

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification est constituée des axes de compétence suivants :

- C1- Organiser et piloter son activité et son unité.
- C2- Mobiliser son équipe.
- C3- Assumer avec leadership sa responsabilité, son rôle et son statut.
- C4- Accompagner la professionnalisation et la mobilité de ses collaborateurs et de son équipe.
- C5- Dynamiser, responsabiliser et rendre autonome, au service de la performance.
- C6- Accompagner le changement au niveau de l'organisation et des individus.
- C7- Gérer les situations difficiles et réguler les tensions
- C8- Communiquer à l'oral et à l'écrit

Modalités générales

Durée : 21 jours, dont 12 jours sur « la pratique », 8 jours sur « la posture » et 1 jour devant un jury comprenant :

la soutenance du projet managérial (1h en individuel)

l'épreuve orale sur 3 mises en situation (45 mn en collaboratif)

la contribution sur les mises en situation des autres candidats pour une montée en compétence

Lieu de la formation : dans les locaux de CSP – dans l'entreprise cliente – en « *blended* » : mix distanciel et présentiel.

Programme composé de trois parties :

- Partie 1: Approfondir les fondamentaux du management (6 jours soit 42 heures)
- Module 1 : panorama du management : activités et missions du manager
- Module 2: analyser une fonction, recruter, mener un entretien annuel, leviers et freins de la motivation
- Module 3 : management situationnel : rôle et autorité du manager, fondamentaux du leadership

Public visé par la certification

- salariés
- demandeurs d'emploi

Partie 2: Adopter la posture manager (6 jours soit 42 heures)

Module 1 : manager selon les personnalités. Mangement intergénérationnel. Gestion des conflits et du stress

Module 2 : communication, écoute active, entretiens et négociation non commerciale

Module 3: la posture manager coach

Partie 3 : Manager son équipe en tenant compte de l'évolution de l'activité et de l'environnement (8 jours soit 56 heures)

Module 1 : l'équipe et les équipiers : animation d'équipe

Module 2 : le management situationnel (approfondissement) ; manager l'équipe, délégation et contrôle

Module 3 : l'accompagnement du changement et stratégie d'entreprise (initiation)

Descriptif général des activités composant la certification :

- A1. Organisation, planification des activités et affectation des charges et ressources dans une équipe
- A2. Suivi et réajustement des opérations
- A3. Animation et motivation des équipiers et de l'équipe.
- A4. Définition des objectifs individuels et collectifs, cadrage et recadrage
- A5. Relai des messages stratégiques vers le terrain et remontée des feedbacks
- A6. Développement de ses collaborateurs.
- A7. Dynamisation et responsabilisation de son équipe.
- A8. Gestion des situations difficiles et régulation des tensions.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Approfondir les fondamentaux du manager performant dans un environnement de transformation

Passer d'une culture/posture « technique » à une culture /posture « managériale »

Développer son potentiel de leader

Posséder des clés de lecture et de compréhension pour mieux comprendre et accompagner les enjeux sur le terrain

Repérer son potentiel managérial sur un métier d'avenir en pleine transformation

Pour l'entité utilisatrice

Faire monter en compétence ses managers opérationnels

Sécuriser la bonne gestion et l'organisation des équipes dans un environnement de transformation Renforcer la culture et l'identité managériale en capitalisant sur le savoir interne de l'entreprise Faire évoluer par l'action managériale la « culture interne » à la même vitesse que l'évolution de son environnement extérieur

Mobiliser les collaborateurs sur le projet d'entreprise par l'implication concrète des managers de proximité

Evaluation / certification

Pré-requis

Le candidat qui s'engage dans le parcours « **Renforcer sa posture et sa pratique de manager d**e proximité » doit :

Centre(s) de passage/certification

- Disposer d'une expérience avérée de management opérationnel de premier niveau (de proximité) supérieure à 12 mois au moment de la soutenance
- Avoir reçu la validation formelle de son supérieur hiérarchique et du représentant des Ressources Humaines de son unité
- S'engager à participer activement à l'ensemble des modules composants le parcours et à se présenter à l'examen de certification (sauf cas de force majeure formellement justifié)

Dans les locaux de CSP -The Art of training (à Paris, Lille, Lyon, Rouen, Amiens, Caen, Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice, Strasbourg, Nancy) ou dans les locaux de l'entreprise cliente.

Compétences évaluées

Partie 1: Approfondir les fondamentaux du management

- C1-1- Organiser l'activité selon les objectifs et les ressources
- C3-1 Identifier le cadre d'action d'un manager
- C4-1 Mener un entretien annuel
- C2-1 Actionner les ressorts de la motivation et les adapter à chaque collaborateur et à son équipe
- C3-2 Identifier son mode de management
- C2-2 Adapter son mode de management au niveau de maturité de chaque collaborateur

Partie 2: Adopterla posture manager

- C3-3 Repérer les talents et points de progression de ses collaborateurs pour fixer les objectifs et communiquer de façon différenciée
- C1-2 Gérer son temps et les priorités de son équipe
- C7-Gérer les situations difficiles et réguler les tensions
- C2-3 Préparer et mener une négociation non commerciale à enjeu managérial
- C2-4 Préparer et animer des réunions efficaces
- C8-1 Structurer et Rédiger un texte
- C8-2 S'exprimer à l'oral
- C5-1 Assurer à chacun de ses collaborateurs les moyens de son autonomie et les conditions de sa propre réussite.

Partie 3 : Manager son équipe en tenant compte de l'évolution de l'activité et de l'environnement

- C2-5 Développer un esprit d'équipe et de coopération
- C1-3 Adapter l'activité de l'équipe en fonction de l'évolution des résultats
- C5-2 Exprimer sa satisfaction ou son mécontentement, reconnaître la contribution de ses collaborateurs, l'encourager et la stimuler
- C5-3 Optimiser la performance de son équipe en utilisant la délégation à bon escient

C4-2 Organiser la délégation au sein de son équipe

C6-1 Prévoir et mettre en œuvre les leviers nécessaires pour accompagner le changement dans une équipe

C6-2 Planifier la déclinaison d'une orientation stratégique au niveau d'une équipe

C6-3 Développer sa capacité à partager une vision et à donner envie et sens pour dynamiser son équipe.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

absence de niveaux

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Cette certification peut se passer de façon partielle partie par partie :

- **Partie 1**: Approfondir les fondamentaux du management (6 jours soit 42 heures)
- Partie 2 : Adopter la posture de manager (6 jours soit 42 heures)
- **Partie 3** : Manager son équipe en tenant compte de l'évolution de l'activité et de l'environnement (8 jours soit 56 heures)

Durée de validité des composantes acquises :

permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

permanente

Matérialisation officielle de la certification :

La certification est matérialisée sous forme papier où il est inscrit : certificat « Renforcer sa posture et sa pratique de manager de proximité » la date de sa réalisation, le nom du ou des formateur(s), le nom du titulaire de la certification.

Plus d'informations

Statistiques

Flux de personnes passant la certification :

2014:11

2015 : 11

2016:12

Autres sources d'information

https://www.csp.fr/